

Le CESE poursuit son engagement en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Déclaration du groupe Environnement et nature

Le moment que nous venons de partager collectivement et qui s'achève sur le vote de cette résolution, donne pour le groupe environnement et nature tout son sens à ce que doit être une séance plénière : un temps fort de la vie de notre assemblée, qui acte des positions communes engageantes.

Si l'égalité femmes-hommes est d'abord un enjeu éthique et de vie commune en société, l'engagement pour l'effectivité du droit des femmes et la pleine égalité est surtout un enjeu de politique publique. Les politiques d'environnement et de développement humain sont concernées au premier chef.

Depuis l'ambitieuse déclaration de Rio sur l'environnement en 1992, jusqu'au décevant pacte de Glasgow sur le climat, en passant par l'accord de Paris de 2015 ou l'Objectif de développement durable n° 5, l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes sont reconnus au plan international comme un élément vital pour affronter les transformations sociales qu'exigent les crises écologiques actuelles.

Notre assemblée, dans son avis de 2016 « *La justice climatique : enjeux et perspectives pour la France* », porté par la commission Environnement, a rappelé « *la vulnérabilité des femmes au changement climatique* ». Les femmes sont en effet davantage exposées aux catastrophes naturelles, elles subissent en première ligne les effets de la dégradation des écosystèmes, et connaissent des risques sanitaires spécifiques, notamment en matière de droits sexuels et reproductifs.

Nos politiques publiques nationales laissent pourtant encore trop peu de place aux femmes dans les processus de décision, et elles sont sous-représentées dans les filières professionnelles concernées par la transition écologique.

Il appartient à notre assemblée d'être exemplaire dans la résolution des enjeux d'égalité et d'effectivité des droits des femmes.

Cette exemplarité passe par une ambition accrue pour l'intégration de ces questions dans nos travaux, comme dans notre fonctionnement interne.

Le groupe Environnement et nature tient à remercier l'ensemble de la Délégation aux Droits des femmes et à l'Égalité, portée par le dynamisme de sa présidente Agathe Hamel, pour la qualité et l'ambition de l'engagement qui nous est proposé aujourd'hui.

Nous, 9 femmes et 9 hommes du groupe Environnement et nature, en ayant voté cette résolution, nous nous engageons à porter ces enjeux dans les commissions et délégations dans lesquelles nous siégeons, comme dans les grandes organisations environnementales nationales et européennes que nous représentons.